



M. E.

## Polémique Les locataires veulent un gel des loyers

**GARD-Rassemblement contre la hausse des loyers** France: l'inflation reflue en décembre, mais reste très élevée en moyenne sur 2008

« **La hausse des loyers, non ; la hausse du niveau de vie, oui !** » Une cinquantaine de personnes sont venues exprimer leur mécontentement, hier en début d'après-midi, dans la Grand-rue Jean-Moulin. Elles répondaient à l'appel de la section alésienne de la CNL (confédération nationale du logement). Le collectif d'action contre le chômage et la précarité s'était joint au rassemblement, sous l'œil attentif de la tripléte d'élus de gauche Suau (PCF)-Mathéaud (PS)-Valy (PCF).

Ils étaient une cinquantaine, mais ils sont beaucoup plus à réclamer un gel des loyers pour 2009. Une hausse de 2,3 % (\*) a été décidée en novembre. A Alès, elle est applicable dès ce mois de janvier pour les locataires des HLM gérés par les Logis cévenols. En ces temps de crise, la pilule a du mal à passer. « *Dans le contexte actuel, nous demandons le gel des loyers pour 2009* », a lancé Claude Sayag, responsable de la section alésienne de la CNL. « *Il n'y a pas si longtemps, sous un gouvernement de gauche, ils avaient été gelés pendant deux ans* », rappelle-t-il.

Cette nouvelle augmentation est d'autant plus difficile à accepter que les conditions de vie dans ces HLM se dégradent, selon les résidents. Et les regards se tournent vers les Logis cévenols, gestionnaires des lieux. Entretien des bâtiments, tags, absence d'affichage, feux de poubelle et de voitures, excréments dans les escaliers... le cahier des doléances ne cesse de grandir. Comme le prix des loyers.

En hausse

(\*) Cette hausse de 2,3 % correspond à l'augmentation annuelle des loyers, indexée sur l'indice de référence publié par l'Insee. Cet indice tient compte de l'augmentation du niveau de prix, du coût de la construction... Pour 2008, elle était déjà de 2 %.

Les locataires peuvent aussi subir une hausse de loyer en cas de réhabilitation des logements par l'office HLM : travaux d'électricité, sanitaires... « Elle est alors de 10 % en moyenne », précise Claude Sayag, responsable alésien de la CNL.